



# Syndicat C.G.T.



1 Place de l'Hôpital BP 426  
67091 STRASBOURG Cedex

03-88-11-60-98

03-88-11-64-35

syndCGT@CHRU-Strasbourg.fr

Strasbourg, le 14 février 2007

## **PLAN DE DEPLACEMENTS D'ENTREPRISE (PDE) DU BOULOT EN PERSPECTIVE...**

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg viennent d'engager une démarche appelée Plan de Déplacements Entreprise (PDE).

Ce PDE a pour but d'analyser vos déplacements domicile – travail, d'améliorer l'accessibilité des professionnels et des usagers aux bâtiments des HUS, de mettre en œuvre des solutions alternatives à la voiture pour se rendre sur son lieu de travail.

Pour ce faire, les HUS ont fait appel à une société spécialisée en la matière qui s'appelle TRANSITEC. Un comité de pilotage a été mis en place où la CGT est représentée ainsi que les pouvoirs publics, les usagers et l'ensemble des directions des HUS concernées par ce dossier.

Dans ce cadre, de nombreuses questions doivent être abordées au niveau des pouvoirs publics en ce qui concerne la mise en adéquation, l'amélioration, la réactivité, la proximité, l'attractivité, le cadencement des transports en commun. Au niveau des HUS, la gestion quotidienne des ressources humaines, des crèches, etc...

Une première réunion d'information a eu lieu le 18 janvier dernier à l'amphithéâtre de Chirurgie A, où les agents des HUS ont répondu présent.

La question de l'écologie et l'ensemble des questions afférentes ne peuvent être écartées du débat. Toutefois, cette problématique ne doit être le seul centre d'intérêt du PDE, cette question dépasse et de loin notre contexte local HUS.

En effet, après que l'ensemble des intervenants ait essayé de sensibiliser les professionnels des HUS d'accomplir tous les jours en se levant un acte citoyen, et que d'autres ont fait le florilège de l'existant et des projets Ville - CUS dans le

développement des transports en commun. L'attente de l'auditoire reste toujours de mise.

Le PDE soulève de nombreuses questions concrètes, les réponses devront être claires, sans ambiguïté. Certaines sont liées directement au questionnaire qui a été transmis à l'ensemble des agents des HUS, d'autres sont abordées depuis de longue date par la CGT sans avoir attendu un PDE et encore moins le questionnaire qui en découle.

- La circulation à l'intérieur du site du centre-ville et l'état de la voirie
- L'ouverture des crèches en adéquation avec les rythmes de travail des agents des HUS
- Les incidences entre la planification du travail (remplacement au pied levé, travail de nuit, mobilité, etc...) et la possibilité d'utiliser les transports en commun

Ce PDE ne pourra être constructif que si l'ensemble des acteurs se met au fait en ce qui concerne la vie hospitalière, et la mission qui lui est dévolue (prise en charge du patient, 24H/24H 7j/7j 365 jours de l'année, continuité dans les soins, etc...).

- Quels moyens mis en œuvre par la CUS - CTS - Ville - SNCF, en intra muros et grande couronne de Strasbourg ?
- Quelles prises en charge financières du coût des transports suscités par ce projet en ayant en mémoire le niveau des salaires dans notre secteur, les temps partiels, etc... ?
- Quelle participation de l'employeur au prix du transport ?
- Quelle cohérence entre l'ensemble des transports en commun qui nous est offert pour optimiser les délais de trajets domicile-travail et vise-versa... ?
- Quelles offres en la matière pour des agents habitants en dehors de la CUS ?
- Quelle incidence dans l'attribution des laissez-passer ?

Voici quelques questions parmi tant d'autres sur lesquelles nous vous invitons à nous amener vos réflexions, propositions, etc. De nombreux mails nous sont déjà parvenus. Nous porterons vos revendications dans le groupe de pilotage et dans les instances.

Plus que jamais, nous vous proposons de répondre massivement au questionnaire PDE, et de continuer à nous faire remonter votre vécu et votre ressenti.

**C'EST TOUS ENSEMBLE  
QUE NOUS POURRONS  
FAIRE EVOLUER CETTE QUESTION**